

ÉCHOS DES DEUX RIVES

BAS-SAINT-LAURENT

Déjà la moitié de l'objectif!

Le président régional de la campagne Centraide 1992, Luc Bordeleau, informe qu'un montant de 239 992\$ sur une objectif de 450 000\$ vient déjà d'être atteint. Les sommes reçues jusqu'à maintenant représentent 53,9 % de l'objectif global de cette campagne 1992.

SAINT-GEORGES

Fermeture d'un bureau du gouvernement

Le Bureau du Ministère Énergie et Ressources fermera ses portes à St-Georges pour être relocalisé à Ste-Marie. Le député ministre, M. Robert Dutil, trouve le compromis raisonnable même s'il contredit l'engagement selon lequel aucun bureau gouvernemental ne serait fermé suite à la réorganisation territoriale en Chaudière-Appalaches. La région gagne 2 ou 3 emplois additionnels et un pied-à-terre sera conservé pour offrir le service à la clientèle à St-Georges. « Quand on veut desservir l'ensemble de la région avec des services comme celui du centre de mécanique industrielle, il faut accepter des réaménagements dans d'autres services. » Cette décision est irrévocable. « Toute revendication de maires de la MRC Beauce-Sartigan n'y changera rien » d'ajouter M. Dutil. Il en assumera les difficultés politiques inhérentes.

RIMOUSKI

125e anniversaire de la Conservation

Une soirée-bénéfice pour l'achat d'un chien-guide pour une personne vivant avec un handicap visuel, aura lieu à Rimouski le samedi 21 novembre à 21 h. Cette activité s'inscrit dans le cadre du 125e anniversaire du Service de la conservation de la faune, et est organisée en collaboration avec la Fondation MIRA. Plus de 3 000\$ seront remis en prix de présence.

BAIE-COMEAU

Recrutement de bénévoles

Le comité organisateur de la 28e finale des jeux du Québec-Baie-Comeau vient d'entamer une campagne de recrutement de bénévoles pour cet événement qui se déroulera du 26 février au 7 mars 1993. Les organisateurs tentent de trouver 3300 personnes pour oeuvrer, à titre bénévole, au sein de l'organisation. Déjà, plus de 700 personnes se joignent au groupe pour faire des jeux du Québec une réussite sur toute la ligne. Les personnes intéressées doivent se procurer un formulaire d'inscription disponible chez les commerçants de la région. La campagne de recrutement se terminera le 20 novembre.

MATANE

Oreille électroacoustique

La Galerie d'art de Matane présente « Oreille électroacoustique », un concert-conférence de Marc Tremblay, le jeudi 12 novembre à 20h, dans ses locaux, situés au Cégep. Originaire de Chicoutimi et diplômé du Conservatoire de musique de Montréal, M. Tremblay diffusera sa dernière composition pour bande seule de même que des extraits de compositions pour bandes des auteurs québécois et français suivants: Jacques Tremblay, Sylvain Carette, Ned Boulhassa, Michel Smith, Daniel Leduc, Yves Daoust, Francis Dhomont et Alain Savouret. M. Tremblay tentera de démystifier la musique électroacoustique en la situant dans une perspective historique reliée à l'évolution de la musique au 20e siècle. L'entrée est gratuite mais il faut se procurer un laissez-passer en se présentant au local 2701 du Cégep ou en téléphonant au 562-1240, poste 2250.

SAINT-ULRIC

Super-Fête profitable

La 7e Super-Fête de Saint-Ulric, tenue au début de septembre, a généré des profits de 23 916,54 \$ qui ont été redistribués au profit d'organismes de la municipalité. On a affecté 10 416,54 \$ au projet de chalet pour le terrain des loisirs, 1 500 \$ aux scouts et guides et 4 000 \$ à chacun de ces groupes: pompiers volontaires, Ligue de balle molle et Comité des loisirs. En tout, les revenus bruts ont totalisé 44 028,20 \$ pour des dépenses de 20 111,66 \$.



Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, et l'archevêque de Québec, Mgr Maurice Couture, devant les plans de la nouvelle chapelle dédiée à Mgr Laval à la basilique Notre-Dame de Québec.

Chapelle dédiée à Mgr Laval à la basilique Notre-Dame

QUÉBEC — L'archevêque de Québec, Mgr Maurice Couture, a annoncé hier la construction d'une chapelle dédiée à Mgr François de Montmorency Laval, à l'intérieur de la basilique Notre-Dame de Québec.

LE SOLEIL

Construite au coût de 750 000 \$, la chapelle servira à relocaliser le tombeau de Mgr de Laval, situé présentement dans la chapelle extérieure du Séminaire de Québec, qui deviendra musée d'objets d'arts sacrés du Séminaire et de la Cathédrale.

L'archevêque de Québec a souligné que l'événement marque la première étape d'un ensemble d'activités qui se dérouleront en mai avec la déposition définitive des restes du premier évêque de Québec dans la Cathédrale Notre-Dame-de-Québec et l'ouverture d'un centre d'animation destiné à mieux

faire connaître le fondateur de l'Eglise canadienne.

Mgr Laval est arrivé à Québec le 16 juin 1659. A sa mort en 1708, ses restes ont été inhumés dans le sous-sol de la cathédrale. Plus tard, en 1878 les ouvriers mirent à jour la tombe en plomb contenant les restes du premier évêque de Québec, qui fut transportée dans la crypte de la Chapelle du Séminaire.

Selon le supérieur du Séminaire de Québec, M. l'abbé

Louis-Joseph Lépine, le but principal de ce transfert dans la Cathédrale est de rendre plus accessible le tombeau de Mgr de Laval à la population et de favoriser la dévotion au fondateur de l'Eglise canadienne.

Les coûts de construction sont entièrement assumés par le Séminaire de Québec et les travaux de construction qui ont débuté il y a environ un mois ont été confiés à la firme Hervé Pomerleau, de St-Georges-de-Beauce.

L'autoroute 20 relie maintenant Bic à Rimouski

RIMOUSKI — Québec a la volonté de relier par autoroute la municipalité du Bic à Mont-Joli dans les plus brefs délais, pour ensuite assurer le prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et Bic.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

C'est ce qu'a soutenu hier le ministre délégué aux Transports, M. Robert Middlemiss, lors de l'inauguration d'un nouveau tronçon de l'autoroute 20 de 13 kilomètres entre la municipalité du Bic et Rimouski. Un projet de 23 millions \$ dont la construction avait débuté au printemps de 1990.

Du même coup, le ministre a annoncé la réalisation de la prochaine phase de ce projet autoroutier en reliant la route 232 jusqu'au sud de l'avenue Léonidas, à la limite du parc industriel de Rimouski, pour un montant de 14 millions \$.

« Selon la programmation qui est prévue, les appels d'offres pour cette phase seront publiés au printemps 1993. Les travaux de construction s'échelonneront sur deux ans, soit jusqu'en 1995 », a précisé M. Middlemiss.

Pour ce qui concerne la poursuite du tronçon de l'autoroute 20 de Mont-Joli vers Rimouski, cette phase demeure plus problématique en raison de la tenue prochaine d'une audience publique demandée par cinq intervenants de la région au Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE). « Ces audiences peuvent retarder un peu l'échéancier technique du projet, mais le Gouvernement du Québec a la volonté de construire cette autoroute entre Rimouski et Mont-Joli.

Interrogé pour savoir à quel rythme se feront les travaux, le ministre a dit que cela dépendra de la situation économique de la province. Mais au départ, le projet du tracé entre Rimouski et Mont-Joli ne comporte aucun effet négatif sur l'environne-

ment. Mais on doit se soumettre à la loi sur la qualité de l'environnement, et les gens qui s'y objectent ont le droit de demander des audiences publiques. Nous acceptons cette opposition, et s'il y a quelques petits changements à apporter, on va s'ajuster. Mais on devra d'abord voir si ces objections doivent être considérées », a dit M. Middlemiss.

« En mettant les choses au mieux, et dans les meilleures des hypothèses, le prolongement de l'autoroute 20 entre Rimouski et Luceville puis jusqu'à Mont-Joli, pourrait commencer en 1998 », a indiqué le député de Matapédia, M. Henri Paradis, déçu de la tenue d'une audience publique sur ce projet.

« Ca va retarder l'échéancier puisqu'on ne peut pas finaliser les plans et devis », dit-il. Pour le député de Rimouski, M. Michel Tremblay, reconnu dans la région comme un ardent défenseur du prolongement de la 20 entre Cacouna et le Bic, l'inauguration du tronçon Bic/Rimouski marque une grande étape. « Voilà enfin un premier tronçon. Quelle belle journée. C'est un début et si on en fait un peu à chaque année, un jour, nous l'aurons », a dit ravi, le député Tremblay.

Le ministre Middlemiss devait donner une nouvelle lueur d'espoir aux invités et dignitaires conviés à l'inauguration du tronçon Bic/Rimouski et réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Rimouski. Pour le prolongement de la 20 entre Cacouna et Bic, M. Middlemiss a parlé de la possibilité d'une nouvelle entente fédérale-provinciale sur le développement des réseaux routiers au pays, et dans laquelle Québec aurait sa part du gâteau pour l'amélioration de ses routes.



Projet domiciliaire à Saint-Emile

Le président de Meunier Associés Inc., M. Jean-Marie Meunier, a annoncé hier la première phase d'un projet domiciliaire de 12,5 millions \$ à Saint-Emile, en banlieue de Québec. Il s'agira de construire 204 unités en copropriété, réparties en sept bâtiments regroupés à l'angle des rues St-Julien et Fronsac. Le « Domaine des millésimes » offrira des propriétés à des prix variant entre 59 900 \$ et 72 900 \$. Sur notre photo, le maire Renaud Auclair encadre le promoteur Guy Rousseau et le constructeur Jean-Marie Meunier, lors d'une cérémonie, hier. Les travaux amorcés en février permettront la livraison des 36 premières maisons pour le 1er mai 93.

Rexfor, la solution vers une réouverture de quatre scieries

MONT-JOLI — Le ministre des Forêts, M. Albert Côté et les députés Claire-Hélène Hovington (Matane), Henri Paradis (Matapédia) et André Beaudin (Gaspé) ont pris connaissance, lundi soir, du rapport déposé par le Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre (CAMO) concernant le rachat des scieries de Donohue de Marsoui, Grande-Vallée, Lac-au-Saumon et Saint-Léon-le-Grand.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Selon le scénario retenu par les auteurs de l'étude, la société d'Etat Rexfor deviendrait un partenaire financier important pour assurer le rachat des scieries par les gens du milieu. « Le CAMO démontre la rentabilité des scieries dans un contexte de rationalisation des activités, principalement dans la Matapédia », a déclaré la députée de Matane, Mme Claire-Hélène Hovington.

Selon la députée « les auteurs du CAMO ont examiné la situation sur une base d'affaires. A ce titre, ils arrivent à la conclusion que le Centre de traitement de bois de Matane apporte une valeur ajoutée au bois préparé par les usines de la Matapédia, Marsoui et Grande-Vallée ». On compte donc relancer les activités du centre matanais. Les copeaux seraient écoulés à l'usine de pâtes de Matane, dès sa réouverture.

Selon les renseignements obtenus par LE SOLEIL, les

Trente commerçants de Ste-Foy ne veulent pas ouvrir le dimanche

SAINTE-FOY — La demande de la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée P. Boucher, de permettre l'ouverture des commerces le dimanche ne plaît pas à tous: une trentaine de dirigeants de commerces de Place Laurier ont expédié une pétition au SOLEIL, hier, pour manifester leur désaccord avec cette demande.

par GILLES OUELLET
LE SOLEIL

« Etes-vous d'accord avec ceux qui prêchent pour l'ouverture des magasins le dimanche alors qu'eux-mêmes ne travaillent pas les fins de semaine? C'est non », lit-on au début de la missive signée par une trentaine de personnes.

Un commerçant, M. Claude Bélanger, dit avoir obtenu ces signatures en très peu de temps, juste en parlant de cette proposition avec son entourage. Pour M. Bélanger, « si les commerces doivent ouvrir le dimanche, les hôtels de ville et les gouvernements devraient en faire autant ».

Mme Boucher a indiqué, il y a quelques jours, qu'elle demanderait au gouvernement d'élargir la loi des heures d'affaires aux dimanches puisque cette loi ne correspondait plus aux habitudes des consommateurs. La mairesse appuyait sa démarche sur la demande qui lui a été faite par les trois grands centres commerciaux du boulevard Laurier.

La pétition des gens d'affaires sera acheminée ces jours-ci au bureau de la mairesse de Sainte-Foy.

Reprise possible de la réfection des quais

NEWPORT — Le boulot pourrait reprendre d'ici quelques jours dans la plupart des cinq projets de réfection de quais de pêche gaspésiens, où les chantiers sont paralysés depuis deux semaines à la suite d'inspections de la Commission de la construction du Québec.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Les inspecteurs de la CCQ avaient alors signalés que les personnes embauchées pour la réfection des quais ne possédaient pas, pour la plupart, les attestations de compétences requises en vertu du Décret de la construction, ce qui avait incité les promoteurs de ces projets, Pêches et Océans Canada, le ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration et les associations locales de pêcheurs côtiers, à stopper le déroulement des travaux. La majorité des ouvriers avait été embauché dans le cadre du programme Article 25, qui augmente le niveau de leurs prestations d'assurance-chômage.

Aucun constat d'infraction n'avait cependant été émis par la CCQ pour l'un ou l'autre des chantiers de l'Anse-au-Griffon, Port Daniel, Sainte-Thérèse de Gaspé, les Ilots de Newport et Grande-Rivière; en fait, la Commission demandait aux promoteurs que les travailleurs soient engagés à même le bassin de main d'oeuvre disponible au sein des chantiers de la construction possédant leur attestation de compétence.

Du côté de Pêches et Océans, M. Guy Descôteaux, qui a procédé à la tournée des chantiers la semaine dernière, indique que l'impasse pourrait être dénouée d'ici peu.

« Le travail pourrait reprendre demain ou d'ici quelques jours dans le cas de l'Anse-au-Griffon, et avec des ouvriers de la construction », précisait hier M. Guy Descôteaux, du bureau régional de Québec.

M. Descôteaux signale de plus que le boulot devrait redémarrer incessamment à Port Daniel et Grande-Rivière, où les mêmes entrepreneurs accompliront la tâche, mais avec des employés déte-

prévoir de ce programme — mais les travailleurs de la construction écartent pour le moment un redémarrage à Newport en raison de la rémunération trop faible associée à l'Article 25.

Les événements des deux dernières semaines obligent maintenant Pêches et Océans à participer au financement de la

rémunération des travailleurs, alors que ce ministère défrait le coût des matériaux avant l'arrêt de travail et qu'Emploi et Immigration Canada s'occupait de payer les ouvriers.

M. Descôteaux soutient qu'il est toutefois trop tôt pour évaluer le montant supplémentaire que son ministère aura à déboursier, alors qu'un budget total d'environ

500 000 \$ avait été débloqué pour les cinq projets.

A la direction de Pêches et Océans, on estime qu'il faudra réévaluer à l'avenir la façon de procéder pour l'exécution de ces travaux.

« On a voulu bien faire en participant à la réparation des quais de cette façon, en favorisant la main d'oeuvre locale, mais on constate

qu'il faudra sans doute procéder différemment, peut-être en publiant simplement des appels d'offre ouverts à l'ensemble des entrepreneurs en construction. On ne sait pas. Mais la procédure actuelle demande énormément d'énergie et de travail de supervision », élabore Jean-Claude Dubé, porte-parole du bureau de Pêches et Océans à Québec.

nant leur carte de compétence. Pêches et Océans entretient l'espoir de fonctionner selon les termes de l'Article 25 à Sainte-Thérèse Ce serait le seul endroit à se

En 1993, Rivière-du-Loup entend se donner un plan de développement

RIVIERE-DU-LOUP — Après une année plutôt réservée à la gestion courante des affaires municipales, la mairesse de Rivière-du-Loup, Mme Denise M. Levesque, entend consacrer les trois prochaines années de son mandat à des réalisations axées principalement vers le développement économique.

par Carl Thériault
collaboration spéciale

Cette orientation nécessitera l'éla-

boration en 1993 « d'un plan articulé de développement économique » qui pourrait comprendre, outre une politique de remise de

taxes dans le cadre de la deuxième phase de développement du parc industriel, l'établissement de motels industriels et d'un fonds de développement.

Des objectifs de développement économique spécifique à Rivière-du-Loup seront mis de l'avant pour être transmis à la corporation de promotion industrielle de la région de Rivière-du-

Loup qui oeuvre sur un plus grand territoire.

C'est en procédant lundi au bilan annuel de la situation financière de la Ville de Rivière-du-Loup que la mairesse de Rivière-du-Loup a précisé quelles seront à moyen terme les grandes orientations de la ville de Rivière-du-Loup.

« J'ai plongé sans avoir l'expérience directe des affaires municipales contrairement à mes prédécesseurs qui ont été conseiller municipal pendant plusieurs années avant de devenir maire », a rappelé Mme Levesque qui a été élue, l'an dernier, mairesse de Rivière-du-Loup.

Selon le président de la commission de l'administration générale, Claude Pelletier, la Ville de Rivière-du-Loup espère dégager au 31 décembre 1992 un surplus de l'ordre d'un demi-million \$ sur des prévisions budgétaires d'environ 12 millions \$ en autant que des dépenses imprévisibles ne viennent pas s'ajouter au cours des quarante prochains jours.

Les contribuables loupérois devront cependant s'attendre à payer de plus en plus pour certains services comme la cueillette des ordures ménagères, l'aqueduc et les égouts en fonction des coûts réels engagés.

« Il est déjà certain que le conseil de ville mettra l'accent sur la tarification à l'acte plutôt que par l'apport de la taxe générale », a

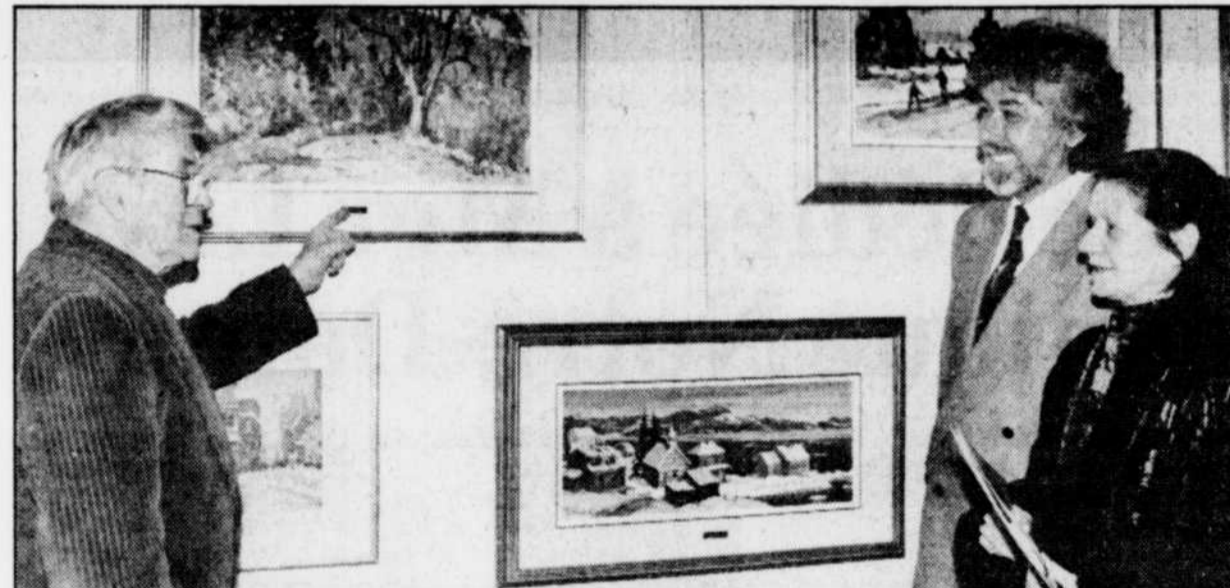
souligné la mairesse Levesque.

Les citoyens de l'extérieur de la ville de Rivière-du-Loup doivent aussi anticiper des majorations sensibles des services offerts par les autorités municipales loupéroises.

La mairesse Levesque a cependant laissé la porte ouverte à des ententes intermunicipales qui allégeraient la facture à payer pour ces citoyens qui viennent consommer à Rivière-du-Loup des services à caractère régional pour lesquels ils ne paient pas, dit Mme Levesque, un juste prix par rapport à la contribution des contribuables de Rivière-du-Loup.

Plusieurs autres projets seront aussi mis en oeuvre au cours des douze prochains mois dont l'adoption d'une politique familiale, d'un plan de communication, l'analyse de l'étude de faisabilité d'un regroupement municipal avec une municipalité voisine, la commission-jeunesse...

L'impact budgétaire de ces mesures sera révélé aux contribuables lors du dépôt du budget le 7 décembre. En 1992, la taxe foncière générale avait augmenté de 10%. Au cours des prochaines années, Rivière-du-Loup aura aussi à faire face à des travaux majeurs au plan des immobilisations dont la construction de l'usine d'assainissement des eaux usées et la mise en place d'un deuxième système d'alimentation en eau potable.



Vente au profit du YMCA de Québec

Une vente aux enchères d'oeuvres d'art au profit du YMCA de Québec aura lieu aujourd'hui, à 19 h 30, afin de recueillir des fonds pour répondre aux besoins de l'organisme. Une soixantaine d'artistes de la région ont décidé de s'associer au YMCA dans cette activité qui a lieu pour la deuxième année. Sur notre photo, le président d'honneur de l'activité, M. Maurice Le Bon, le directeur général du YMCA, M. Miguel Monte Richard, et l'artiste Cécile Grondin-Gamache.

Le Conseil économique des Berges survivra

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Six maires de la MRC Denis-Riverin ont choisi d'assurer la survie du Conseil Économique des Berges.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Selon le scénario proposé par les maires Saint-Laurent, Ghyslain Quimper, Magella Emond, Ghyslain Deschênes, Marius Auclair et Gervais Lemieux, 6 des 10 municipalités de la MRC assureront le financement du Conseil Économique des Berges (CEB) lors des trois prochaines années.

L'effort global des municipalités et des TNO sera de 57 992 \$, soit 8,58 \$ par capita; ce qui assurera le versement d'une subvention de fonctionnement. Chacune des municipalités participantes délèguera un représentant au conseil d'administration. Un délégué de la MRC et 4 d'organismes socio-économiques compléteront la liste des administrateurs.

« C'est un investissement plus qu'une dépense, a soutenu le maire de Mont-Louis, M. Gervais Lemieux. L'effort financier additionnel n'aura pas d'incidence marquée sur le compte de taxes des contribuables. »

« Nous devons maintenant réfléchir à un ensemble de problèmes que pose le retrait des 4 municipalités. Mais le CEB est maintenant assuré, jusqu'en 1995,

d'une volonté politique et d'un soutien financier », a déclaré le président de l'organisme, M. James Atkins.

Les portes demeurent ouvertes pour les 4 municipalités récalcitrantes, soit Saint-Anne-des-Monts, Tourelle, La Martre et Madeleine. Toutefois, les maires ont des divergences d'opinion sur le traitement des dossiers économiques provenant de ces municipalités. Certains aimeraient que seules les promoteurs des municipalités participantes utilisent les services du commissariat industriel tandis que d'autres se disent prêts à accepter tous les dossiers, à certaines conditions.

La MRC et le CEB utiliseront les mêmes locaux. Le maintien de l'organisme assure, du même coup, la mise en oeuvre du contrat de relance de la MRC. Ce contrat prévoit une aide financière d'un million, sur 3 ans, pour l'implantation d'entreprises génératrices d'emplois.

Les maires ont également convenu de soutenir financièrement l'organisme, dans sa forme actuelle, jusqu'au 31 décembre. A cette date, tous les dossiers provenant des municipalités non-participantes seront remis aux promoteurs.

Incendie à Rivière-Madeleine

RIVIERE-MADELEINE — Le feu a complètement détruit un immeuble de 3 logements situé à Rivière-Madeleine, près de Grande-Vallée, tard lundi.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Le feu a pris naissance vers 22 h, lundi. « A notre arrivée, les flammes sortaient par une trappe et près d'une prise de courant, à l'avant de l'édifice, a confié le chef des pompiers volontaires de Madeleine, Louis Boucher. Il pourrait s'agir d'un incendie d'origine électrique.

La nature même de la bâtisse a compliqué le travail de la dizaine

de sapeurs qui ont combattu l'élément destructeur. « Les flammes se sont propagées par les murs et les faux-plafonds de cette construction en bois, souvent renouée. »

« Au vieux fanil », un ancien hôtel transformé en immeuble, était inoccupé au moment du sinistre. Fermé pour l'hiver, l'édifice était la propriété de Claude Cousteau, un résident de Montréal. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour déterminer la cause exacte du sinistre. Les pertes sont sommairement évaluées à 75 000 dollars.

LIQUIDATION

ENSEMBLES
FIN DE SÉRIE
«BEAUTYREST EXQUISITE»
DE SIMMONS
Une place, ens. 2 pièces

549⁹⁹

Profitez de l'occasion pour vous procurer des ensembles de qualité Simmons à prix de liquidation, juste avant les Fêtes! Choix de deux niveaux de fermeté: ultra-ferme ou ferme luxueux, tous deux munis de ressorts ensachés Contour-Flex, offrant tout le confort voulu!

1. Une place 549⁹⁹
(ens. 2 pièces)
2. Deux places 699⁹⁹
(ens. 2 pièces)
3. Grand 799⁹⁹
(ens. 2 pièces)

Ensemble 3 pièces format très grand et matelas vendus séparément, également offerts à prix de liquidation.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas



Bébé Giasson

A l'issue du 6e concours de photos « Adorables bébés », organisé par Johnson & Johnson, 12 photos parmi plus de 8 000 ont été choisies pour leur charme, l'originalité du commentaire, le naturel de l'expression et la qualité de la photo. Deux d'entre elles sont des bébés du Québec: les bébés Alexandra Giasson de Baie-Comeau (notre photo) et d'Annie Marcotte de ville d'Anjou. Cela vaut aux récipiendaires de figurer dans le calendrier « Adorables bébés 1993 » de Johnson & Johnson, en plus de recevoir une bourse d'études post-secondaires d'une valeur de 10 000 \$. Par cette initiative, la compagnie Johnson & Johnson est heureuse de participer à l'avenir de ces enfants et tient à offrir ses meilleurs vœux à tous les gagnants. Le commentaire de Alexandra Giasson: « Fais-moi une caresse ».

Vestiges du 16e siècle trouvés à Bergeronnes

BAIE-COMEAU — Les fouilles archéologiques menées au cours de l'été 1992 sur le site de l'Anse-à-la-Cave, à Bergeronnes, sur la Côte-Nord, ont permis de mettre au jour des vestiges d'occupations domestiques par les pêcheurs basques des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Cette découverte consacre ce lieu comme l'un des plus importants connus à ce jour dans l'estuaire du Saint-Laurent. Pour la première fois dans cette région, les recherches sur le terrain permettent d'associer l'occupation d'un lieu et la présence déjà connue de deux fours à foyers multiples, destinés à la fonte de graisse de baleine.

Les travaux ont permis la découverte d'un bâtiment incendié (ayant servi d'abri ou de bâtiment secondaire), relié aux fours qui avaient déjà fait l'objet d'inventaires archéologiques. Parmi les fragments d'objets recueillis, notons un grand nombre de tuiles en terre cuite utilisées pour la toiture, des traces de foyers, des fragments de pots et de marmites, des ossements et une balle de mousquet. De plus, la présence de vestiges culinaires et de clous, permettent de supposer qu'il s'agit là d'un lieu dont l'occupation fut intensive et complexe.

Selon les données historiques et archéologiques déjà disponibles, le site basque de l'Anse-à-la-Cave pourrait avoir connu une première occupation saisonnière dès la fin du XVIe siècle. Par la suite, cette occupation aurait été sporadique jusqu'au XVIIIe siècle. Les sources nous informent, entre autres, qu'à l'hiver 1737-1738 une cinquantaine d'hommes, engagés par les frères Darragory de Saint-Jean-de-Luz, au Pays basque, ont hiverné sur ce site en y exploitant les mammifères marins.

Cormier écope 20 ans ferme pour le meurtre de Lavoie

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le juge Jean Bienvenue de la Cour supérieure du Québec a condamné hier, au Palais de Justice de Rivière-du-Loup, Donald Cormier à 20 ans de prison ferme avant toute admissibilité à une libération conditionnelle pour le meurtre de Christian Lavoie, de Notre-Dame-du-Lac, survenu le 14 mai.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

C'est une troisième sentence de prison à perpétuité pour ce citoyen du Nouveau-Brunswick, au lourd casier judiciaire. Aux États-Unis, il avait été condamné à 30 ans de prison avant de bénéficier d'un échange de prisonniers avec le Canada, ce qui lui a permis dans un deuxième temps d'obtenir une libération conditionnelle.

Le 26 août, il écopait à la cour provinciale de Scarborough, en Ontario, de deux sentences à perpétuité concurrente pour tentative d'assassinat contre un caissier d'une beignerie de la région de Toronto.

C'est sur la base d'un nouvel acte d'accusation que se sont faites hier les auditions sur sentences. En matinée, le substitut du Procureur général, Me Maurice

Tremblay, acceptait une demande de la défense, représentée par Me Pierrette Lévesque, pour enregistrer un plaidoyer de culpabilité pour meurtre au second degré au lieu de débattre d'une accusation de meurtre au premier degré.

Le juge Jean Bienvenue a déclaré sans ambage se faire violence en se rendant à cette sentence de 20 ans ferme de prison pour un individu « qui n'exprime aucun remord ».

Pour moi, j'aurais donné 25 ans ferme de prison. Il peut remercier le Procureur général du Québec », a-t-il lancé à l'auditoire considérant que le meurtre de Christian Lavoie « n'était pas très loin du meurtre au premier degré ».

Le juge Bienvenue a qualifié le crime commis par Donald Cormier de « crapuleux, sadique et cruel » après avoir pris connaissance des déclarations de deux

accusés dans cette affaire et du rapport médico-légal.

Le rapport du médecin-légiste mis en preuve a révélé que Christian Lavoie est mort d'asphyxie par étranglement et de 11 coups de couteaux après avoir été ligotté et baillonné.

Il n'a pas ménagé non plus ses critiques envers la Commission de libération conditionnelle, « porteuse, dit le juge, du sang de plusieurs victimes ». Cormier était sous libération conditionnelle au moment où il a commis les actes qu'on lui a reproché à Notre-Dame-du-Lac et à Toronto.

Donald Cormier a même avoué que sa déclaration écrite qui met la responsabilité de cette affaire sur le dos de l'autre accusé, Myles Hawthorn, était fautive et mensongère.

Par ailleurs, le procès du co-accusé dans cette affaire, Myles Hawthorn, aura lieu dans le district judiciaire de Montréal à l'ouverture des assises criminelles le 5 janvier.

Une accusation de meurtre au premier degré pèse toujours con-

tre Hawthorn qui doit être jugé devant un jury bilingue conformément à une ordonnance déjà émise par le juge Marc Dubé à la demande de l'avocat de la défense, Me Paul Chassé. Deux nouveaux avocats autant pour la défense que pour la Couronne prendront d'ailleurs la relève au cours de ce procès.

Le chapitre judiciaire de cette affaire pour le district judiciaire de Kamouraska prend donc ainsi fin six mois après que les deux comparses soient partis de Notre-Dame-du-Lac au Témiscouata pour aller acheter un véhicule-automobile en Ontario.

Ils avaient volé l'automobile de Christian Lavoie après l'avoir laissé sans vie sur le plancher de la cuisine de son appartement de Notre-Dame-du-Lac. En chemin, Cormier et Hawthorn ont fait embarquer un auto-stoppeur avant de se rendre chez la soeur de Donald Cormier pour commettre un vol de cigarettes, faire main basse sur le contenu de la caisse d'une beignerie et attenter à la vie du caissier de cette établissement commercial.

Nous trouvons
notre super parka
«north country»
Eaton si bien conçu
et si peu cher que
nous sommes fiers
d'y mettre notre
nom!

Tailles courantes

129.99

(Tailles élargées. 139.99)

north country
EATON



- Fermeture à glissière à double sens, très résistante
- Ceinture intérieure coulissante et réglable
- Offert en ton charbon, beige, marine ou vert
- Tailles: P., M., G., F.

Chez Eaton, nous ne majorons pas les prix pour ensuite offrir des rabais occasionnels!

- Capuchon amovible
- Exclusivité Eaton
- Poche poitrine intérieure
- Bourre de duvet au corps et aux manches



- Poinçets coupe-vent
- Bande intérieure pour protéger du froid
- Extérieur en polyester et coton

• Longueur de 40 po. pour couvrir le veston

Rayon des manteaux pour hommes, 429.

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas



APPEL D'OFFRES
Projet: Construction d'une bibliothèque et locaux communaux
Ecole Ste-Julie
148, rue Grenier
Laurierville (Québec)
Propriétaires: Commission scolaire Jean-Rivard
1783, St-Edouard
Plessisville, G6L 2K5
Corporation du Village de Laurierville
Corporation de Ste-Julie de Laurierville
Architecte: Monique Brunet, architecte,
1782, rue St-Calixte,
Plessisville
tel.: (819) 362-2267
Ingénieurs: Consultants G.C. & Ass.,
118, boul. Bois-Francis
Nord
Victoriaville
tel.: (819) 752-5508
La Commission scolaire Jean-Rivard, copropriétaire, demande des soumissions pour "la construction d'une BIBLIOTHÈQUE et de LOCAUX COMMUNAUX" à l'école Ste-Julie de Laurierville. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau de l'architecte à compter du 12 novembre ou obtenus contre un dépôt de soixante-quinze dollars (75.00\$), fait à l'ordre du copropriétaire et non remboursable. Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la Commission scolaire Jean-Rivard, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le 30e jour du mois de novembre 1992 pour être ouvertes publiquement à la même heure, au même endroit et le même jour. L'enveloppe de soumission devra contenir l'original et une copie des documents suivants:
— la formule de soumission dûment remplie;
— la résolution d'autorisation de la signature de la soumission, lorsqu'il s'agit d'une compagnie;
— le cautionnement de soumission, valide pour 45 jours, d'un montant représentant 10% de la soumission ou un chèque visé du même montant, fait à l'ordre de la Commission scolaire Jean-Rivard.
Les entrepreneurs devront posséder la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c.Q-1).
Les propriétaires ne s'engagent à accepter aucune des soumissions reçues.
Réal Ouellet, directeur général

LE MARCHÉ BOURSIER



La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précédé d'un \$. A et B = différencient les classes d'actions ordinaires non votantes. O = actions assujetties à des règlements. Pr = privilégiées. R = actions privilégiées dernier dividende pas encore versé. V = dividende variable. X = lot brisé. W = Bon de souscription (warrant).

MONTREAL
Indice des valeurs industrielles
1731,83, en baisse de 8,97
Volume de transactions
5,9 millions d'actions
Titres en hausse : 110
Titres en baisse : 145
Titres inchangés : 132



Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

XXM
Indice des valeurs industrielles
1731,83, en baisse de 8,97

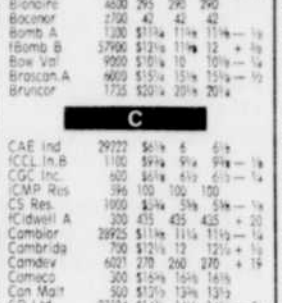


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

D & G
Indice des valeurs industrielles
1731,83, en baisse de 8,97

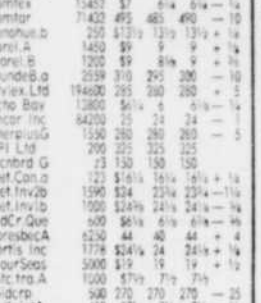


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

C
Indice des valeurs industrielles
1731,83, en baisse de 8,97

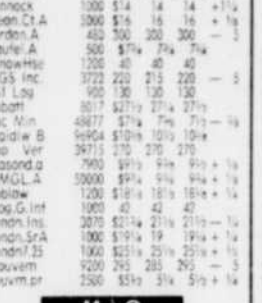


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

A et B
Indice des valeurs industrielles
1731,83, en baisse de 8,97

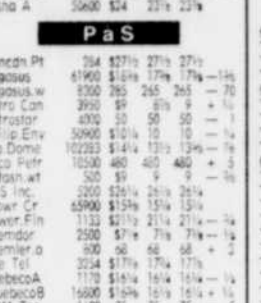


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

M & O
Indice des valeurs industrielles
1731,83, en baisse de 8,97



Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

H & L
Indice des valeurs industrielles
1731,83, en baisse de 8,97

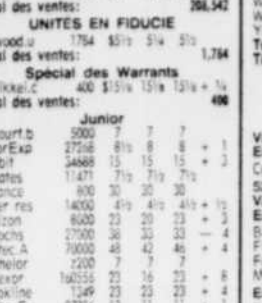


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

P & S
Indice des valeurs industrielles
1731,83, en baisse de 8,97

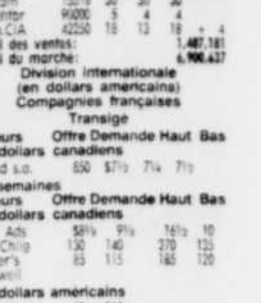


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

TORONTO
Indice des valeurs industrielles
3277,20, en baisse de 16,56
Volume de transactions
40,6 millions d'actions
Titres en hausse : 242
Titres en baisse : 322
Titres inchangés : 293

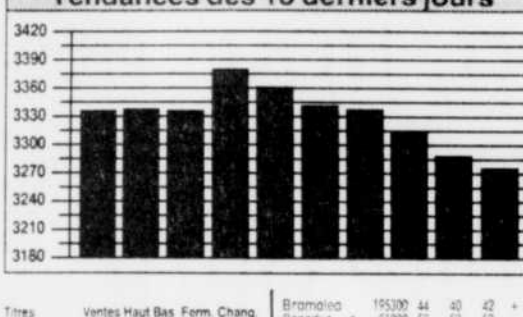


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

TSE
Indice des valeurs industrielles
3277,20, en baisse de 16,56



Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

A et B
Indice des valeurs industrielles
3277,20, en baisse de 16,56

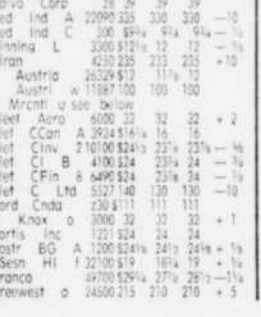


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

M & O
Indice des valeurs industrielles
3277,20, en baisse de 16,56

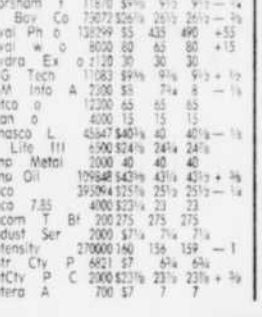


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

H & L
Indice des valeurs industrielles
3277,20, en baisse de 16,56

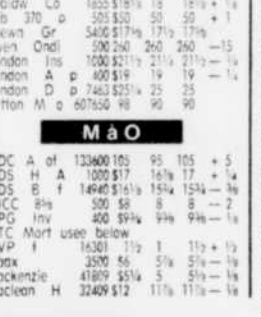


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

P & S
Indice des valeurs industrielles
3277,20, en baisse de 16,56

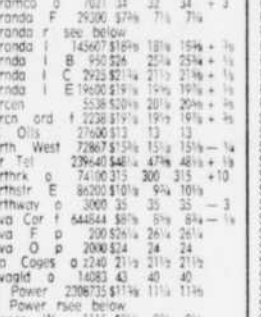


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

Senior
Indice des valeurs industrielles
3277,20, en baisse de 16,56

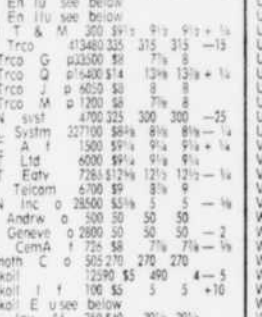


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

Titres les plus actifs
Indice des valeurs industrielles
3277,20, en baisse de 16,56

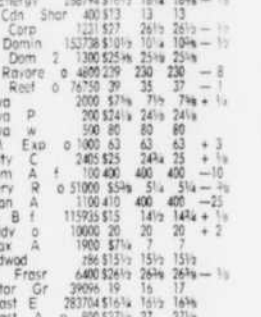


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

ÉPARGNE et PLACEMENT Desjardins. Nouvelle cotisation et transfert minimum 500\$. La caisse populaire Desjardins. Jusqu'à 15 janvier 1993.

Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

NEW YORK
Indice des valeurs industrielles
3225,47, en baisse de 15,40
Volume de transactions
221,9 millions d'actions
Titres en hausse : 988
Titres en baisse : 818
Titres inchangés : 571



Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

DOW JONES
Indice des valeurs industrielles
3225,47, en baisse de 15,40

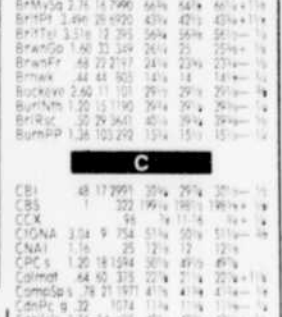


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

D & G
Indice des valeurs industrielles
3225,47, en baisse de 15,40



Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

C
Indice des valeurs industrielles
3225,47, en baisse de 15,40



Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

A et B
Indice des valeurs industrielles
3225,47, en baisse de 15,40



Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

H & L
Indice des valeurs industrielles
3225,47, en baisse de 15,40

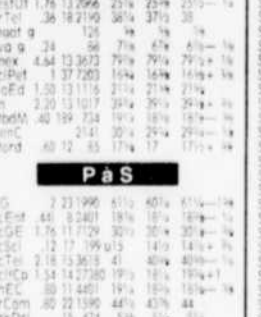


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

M & O
Indice des valeurs industrielles
3225,47, en baisse de 15,40



Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

P & S
Indice des valeurs industrielles
3225,47, en baisse de 15,40

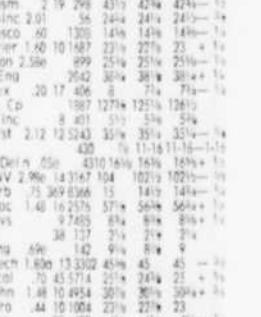


Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse, Bas, Fermé, Changement. Lists various stock tickers and their movements.

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds with columns for fund name, type, and performance metrics.

OPTIONS TRANSIGÉES

Table of options transactions with columns for stock symbol, price, and volume.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La valeur des obligations était généralement à la hausse, mardi, sur le marché des obligations, où les transactions se sont suivies à un rythme actif.

Le court terme chutait de 10 cents. Le moyen terme, les émissions provinciales et corporatives étaient tout en hausse de 10 cents. Le long terme gagnait 30 cents.

Table of bond yields and prices for various maturities and issuers.

MONNAIES

Table of exchange rates for various international currencies.

DENRÉES

MONTREAL (PC) Cours des denrées transmis mardi par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé: 2,345 le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: 2,645 le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: 0,575 par litre; 0,475 le kg.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kg: 5,317; prix au gros au détail: 5,75.

Oeufs: prix de gros au détail à Montréal en carton de 12, A-extra-gros: 1,516; A-gros: 1,495; A-moyens: 1,423; A-petits: 0,996.

Prix payés aux producteurs d'œufs au Québec: A-extra-gros: 1,185; A-gros: 1,185; A-moyens: 1,115; A-petits: 0,685.

Prix du poulet pour la semaine du 9 novembre, 1992: 1,135 pour le Québec et l'Ontario.

BÉNÉFICES

Vins Andros Ltd.: Exercice se terminant le 30 sept. 1992, 12,047,000, 0,475 l'act. (1991, 20,883,325, 0,465 l'act.).

Sports Constar Inc.: Exercice se terminant le 30 sept. 1992, 13,400,000, 0,755 l'act. (1991, 61,000,000, 0,335 l'act.).

Distributions Davis Ltd.: Exercice se terminant le 30 sept. 1992, 281,000, 0,205 l'act. (1991, 269,000, 0,195 l'act.).

LASMO Canada Inc.: Exercice se terminant le 30 sept. 1992, 10,900,000, 0,335 l'act. (1991, 41,000,000, 0,185 l'act.).

Value totale: 216,841

TITRES AU COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Table of stock prices and volume for various companies.

BOURSE AMERICAINE

Table of US stock market performance and indices.

Large advertisement for Sears Jeans Lois featuring a man in a suit and the slogan 'L'INCROYABLE BLITZ DE JEANS LOIS CHEZ SEARS TOUS NOS JEANS LOIS EN MAGASIN UN SEUL BAS PRIX 39.99 Ch. LE MEILLEUR... ET PLUS ÉCOUTEZ'.

LE LOYER DE L'ARGENT

11-11-92	Comptes d'épargne		Dépôts à court terme (rachetables à échéance)					Certificats de placement garanti (int. semestriel)				Hypothèques			
	Sans chèques	Intérêt quotidien	30-59 jours	60-89 jours	90-119 jours	120-149 jours	150-179 jours	Dépôt min. (\$)	1 an	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Banque Laurentienne	1,00	2,00	2,75	3,75	3,75	3,75	3,75	1000	5,25	6,25	7,00	7,25	7,75	8,25	8,75
Banque Hongkong du Canada	2,25	2,00-2,50	3,00	4,00	4,00	4,00	4,00	1000	5,25	6,25	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00
Banque de Montréal	2,00	2,00	2,75	3,75	3,75	3,75	3,75	1000	5,00	6,00	6,75	7,50	8,00	8,50	9,00
Banque Nationale	2,00	2,00	2,50	3,75	3,75	3,75	3,75	1000	5,00	5,50	6,25	7,50	8,00	8,50	9,00
Banque de Nouvelle-Écosse	2,00	2,00	2,75	4,00	4,00	4,00	4,00	1000	5,50	6,25	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00
Banque Royale	2,00	2,00-2,50(h)	2,50	3,50	3,50	3,50	3,50	500	5,00	5,875	6,75	7,50	8,00	8,50	9,00
Banque Toronto-Dominion	2,25	2,00	2,75	4,00	4,00	4,00	4,00	1000	5,50	6,25	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00
Caisses populaires	1,50	1,25	5,25(g)	5,25(g)	5,25(g)	5,25(g)	5,25(g)	1000	5,50	6,00	7,25	7,50	8,00	8,50	8,95
CIBC	2,00	2,00	5,25(g)	5,25(g)	5,00(g)	5,00(g)	5,00(g)	1000	5,25	6,25	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00
Fiducie Confédération	-----	-----	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	1000	5,50	6,50	7,00	7,95	8,00	8,50	8,95
Fiducie Desjardins	-----	-----	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	-----	5,75	6,50	7,25	7,50	8,00	8,75	9,25
Fiducie Sun Life	-----	-----	6,00	5,75	5,75	5,75	5,75	1000	5,75	6,50	7,25	7,50	8,00	8,50	9,00
Montréal Trust	2,75	2,85	6,00	6,00	5,75	5,75	5,75	500	5,75	6,375	7,25	7,50	8,00	8,50	9,00
Société de Fiducie Mutuelle	-----	-----	5,00	5,00	5,00	5,25	5,25	1000	5,40	6,15	6,90	7,50	8,00	8,50	9,00
Société Nat. de Fiducie	-----	-----	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	500	5,875	6,625	7,25	7,50	8,00	8,50	9,00
Trust Général	1,75	4,58(i)	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	2500	5,75	6,50	7,25	7,50	8,00	8,50	8,875
Trust National	-----	-----	6,25	6,25	6,25	6,25	6,25	500	6,25	7,00	7,50	7,25	8,25	8,75	9,25
Trust Prêt et Revenu	2,50	2,00	6,125	6,125	5,75	5,75	5,75	-----	5,75	6,50	7,25	7,50	8,00	8,50	9,00
Trust Royal	2,25	2,50	6,00	6,00	6,00	5,75	5,75	1000	6,00	6,50	7,25	7,75	8,25	8,75	9,25

Les taux sont ceux disponibles au moment de la préparation de ce tableau. Ils sont donc sujets à révision.
 c) pour 50 000 \$ et plus d) hypothèques 7 ans: 10,25% e) hypothèques 7 ans: 9,75 % f) avec chèques: 3,00% à 7,25 % g) non rachetables h) avec chèques: 2,00 % j) bénéficiaire: 100 000 \$ et plus. k) intérêts progressifs m) 10 000 \$ et plus q) encaissable sans pénalité 8,50 %
 COMPILATION: G. Morin

Le GATT demande à son directeur général de sauver l'Uruguay Round

GENEVE (Reuter) — Le Conseil du GATT a demandé mardi à son directeur général, Arthur Dunkel, de se rendre à Washington et Bruxelles pour tenter de sauver les négociations commerciales de l'Uruguay Round.

Alors que les menaces d'une guerre commerciale transatlantique se précisent, les 108 pays participant à l'Uruguay Round se sont réunis de toute urgence dans le cadre du Comité des négociations commerciales (TNC), organe suprême de l'Uruguay Round.

cent l'existence même du système d'échanges multilatéraux, véritable socle des efforts menés actuellement dans le cadre de l'Uruguay Round », a précisé le directeur général du GATT dans un communiqué.

Dans les milieux diplomatiques on explique qu'Arthur Dunkel rencontrera les autorités américaines et européennes pour tenter d'obtenir leur coopération afin de relancer des négociations multilatérales à Genève.

Le directeur général ne cherchera pas à intervenir dans le contentieux sur les oléagineux, officiellement distinct des négociations.

Tran Van Thinh, ambassadeur de la CEE, a confirmé que la mission d'Arthur Dunkel avait pour objectif de sortir l'Uruguay Round de l'impasse et non de régler le contentieux agricole entre Européens et Américains.

Mission bien accueillie
 « Ce n'est pas une mission de médiation. Il va à Washington et Bruxelles pour relancer le processus (de négociations) », a déclaré le diplomate à la presse après la réunion du TNC.

« Ce n'est pas seulement l'Uruguay Round mais l'ensemble du système qui pourrait exploser », a-t-il ajouté.

Son action, ajoute-t-on, consistera à insister sur l'importance d'un accord sur la libéralisation du commerce international.

Tran Van Thinh et le représentant adjoint au commerce américain Rufus Yerxa ont salué l'intervention d'Arthur Dunkel dans la crise actuelle.

« Nous ne pouvons nous permettre une faillite de l'ensemble du système commercial mondial », a déclaré un porte-parole du GATT citant Rufus Yerxa.

D'autres délégations ont manifesté leur irritation à voir qu'une dispute relativement mineure en-

tre la CEE et les USA menace six ans de négociations pour l'établissement d'un nouveau pacte commercial mondial.

« Il ne s'agit pas simplement d'un accord bilatéral concernant une poignée d'agriculteurs des deux côtés de l'Atlantique », s'est exclamé l'ambassadeur brésilien Celso Amorim.

A Bonn, le ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, s'est dit confiant dans l'attitude de la France, qui devrait appuyer un compromis pour libéraliser le commerce mondial même si les agriculteurs de l'hexagone « envahissent les hôtels de ville ».

« En résumé, (le président François) Mitterrand s'inquiète de l'invasion éventuelle des hôtels de ville par les paysans français. Nous devons le comprendre », a-t-il dit sur les ondes de Deutschlandfunk.

« De l'autre côté, un compromis est nécessaire et la France devra finalement y adhérer. Je suis sûr qu'elle le fera », a-t-il dit.

Les négociations de l'Uruguay Round, lancées en septembre 1986 sous les auspices du GATT, devaient à l'origine durer quatre ans mais sont bloquées depuis 1990 par le contentieux sur les subventions agricoles de la CEE.

Baisse de 5% des ventes dans les magasins à rayons

OTTAWA (PC) — Les ventes dans les magasins à rayons ont baissé au Québec au mois de septembre par rapport au même mois de l'an dernier pendant qu'elles progressaient partout ailleurs au Canada, a indiqué, mardi, Statistique Canada.

Dans la Belle Province, les ventes ont accusé une perte de 5,0 pour cent à 182,1 millions\$, tandis que sur le plan national, elles ont connu une hausse de 4,4 pour cent à 1,05 milliard\$.

En Colombie-Britannique, elles ont enregistré la plus forte hausse — 11,5 pour cent à 166,1 millions\$.

Vancouver et Toronto ont connu les plus importants gains parmi les dix villes où l'agence gouvernementale fait enquête — 8,1 pour cent à 89,7 millions\$ à Vancouver et 7,2 pour cent à 169,4 millions\$ à Toronto.

Les ventes étaient en baisse à Calgary (0,2 pour cent), à Edmonton (1,0), à Halifax-Dartmouth (3,4), à Montréal (6,1), et à Québec (3,3).

Ventes des grands magasins

PROVINCE	Sept. 92 (millions)	Avril 92 (millions)
Terre-Neuve	14,3 \$	15,5 \$
Ile-du-Prince-Édouard	4,1	4,6
Nouvelle-Écosse	33,4	34,9
Nouveau-Brunswick	23,3	23,7
Québec	182,1	190,1
Ontario	437,4	421,3
Manitoba	42,0	42,3
Saskatchewan	27,7	30,0
Alberta	115,3	120,6
Colombie-Britannique	166,1	157,1
Canada	1 045,8	1 040,1

Source: Statistique Canada (PC)

Les États-Unis se disent encouragés

WASHINGTON (AFP) - Les États-Unis sont encouragés par les récents signaux lancés par la Communauté européenne sur la différenciation agricole sur les oléagineux, a indiqué mardi le porte-parole du département d'État, Richard Boucher.

« Nous sommes encouragés par de récentes indications selon lesquelles la CEE désire reprendre les négociations sur les oléagineux », a déclaré mardi M. Boucher. « Et les États-Unis restent prêts à reprendre, à tout moment, les négociations sur cette question », a-t-il ajouté.

Après l'échec, la semaine dernière à Chicago de la dernière réunion entre les États-Unis et les

Européens pour tenter de régler ce conflit, les États-Unis avaient déclenché le compte à rebours d'une première salve de rétorsions contre 300 millions de dollars d'importations européennes, dont surtout des vins blancs.

Mardi matin, les Douze avaient indiqué qu'ils souhaitaient poursuivre les négociations avec les États-Unis sur la libéralisation du commerce agricole plutôt que de s'engager dans une spirale coûteuse de rétorsions et de contre rétorsions.

La France, vue comme le principal obstacle à la conclusion d'un accord, a apparemment modifié sa tactique.

Paris se dit désormais prêt à accepter un accord à condition que la Commission européenne démontre qu'un compromis avec les États-Unis soit compatible avec la récente réforme de la Politique Agricole Commune.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ **647-3270** OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

COMMIS-CAISSIER(ÈRE)

demandé(e) à temps plein pour pharmacie de Québec. Il (elle) effectuera les différentes tâches relatives à la caisse et à l'étalage des produits.

Expérience dans le commerce de détail serait un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 novembre 1992 à: Dépt 8253 - Le Soleil 390, Saint-Vallier Est Québec, G1K 7J6

ASSISTANT(E) DENTAIRE

pour remplacement d'un congé maternité, ayant des aptitudes en P.P.F., en orthodontie et dans la prise des empreintes.

Travail: jour et soir, 37h/s/semaine. Faire parvenir votre C.V. à l'attention de: Sylvie Blais 6325, 1ère ave Charlesbourg, Qc G1H 6X5

CUISINIER(IÈRE)

avec 5 ans d'expérience

HÔTELLERIE LES 3 TILLEULS Relais & Châteaux (514) 584-2231

VENDEUR/LIVREUR régulier

Doit posséder sec. V Permis de conduire CLASSE 3 Expérience de conduite d'un an sans accident Posséder des aptitudes pour la vente Avoir 25 ans et plus.

Faire parvenir C.V. au: 1250, rue des Artisans Québec, Qc G1N 4H3

DIRECTEUR(TRICE)

Club Vacances "Les îles" et Centre d'interprétation du phoque au 377, route 199, C.P. 59, Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine (Québec) G0B 1H0

Diplôme universitaire pertinent à la fonction ou l'équivalent.

Un minimum de deux années d'expérience pertinente.

Date limite: 18 novembre 1992.

Information disponible au no de télécopieur: (418) 985-2226 ou au Centre d'emploi et immigration du Canada.

Hydro-Québec

AVIS PUBLIC

Projet de suréquipement de l'aménagement hydroélectrique de Manic-3 situé sur la rivière Manicouagan, à 95 kilomètres au nord de Baie-Comeau.

Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné, qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu de la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 5 novembre 1992 et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation.

Ce dossier est notamment disponible pour consultation par le public aux endroits suivants:

BAIE-COMEAU
 Bibliothèque municipale
 41, avenue Mance
 Baie-Comeau (Québec) G4Z 1M6
 Responsable: Madame Joan Sirois (418) 296-8305
 de 12 h 00 à 21 h 00 du lundi au jeudi
 de 12 h 00 à 17 h 00 du vendredi au dimanche

BETSIAMITES
 Conseil de bande des Montagnais de Betsiamites
 2, rue Ashini, C.P. 40
 Betsiamites (Québec) G0H 1B0
 Responsable: Madame Marcelline Kanapé (Chef) (418) 567-2265
 de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi

QUÉBEC
 Réserve Bibliothèque du 1^{er} cycle
 Pavillon Jean-Charles Bonenfant
 Université Laval
 Responsable: Madame Louise Dion (418) 656-7985
 de 8 h 30 à 23 h 00 du lundi au vendredi
 de 10 h 00 à 17 h 30 le samedi et le dimanche

MONTRÉAL
 Bibliothèque centrale
 Section des publications gouvernementales
 1255, rue St-Denis, local A M-100, Université du Québec
 Montréal (Québec)
 Responsable: Monsieur Jean-St-Amand (514) 987-4312
 de 9 h 00 à 22 h 00 du lundi au vendredi
 de 12 h 00 à 17 h 00 le samedi et le dimanche

BAPE - Québec
 625, rue St-Amable, 2e étage
 Québec (Québec) G1R 2G5
 (418) 643-7447 ou sans frais 1-800-463-4732
 de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi

BAPE - Montréal
 5199 A, rue Sherbrooke est, bureau 3860
 Montréal (Québec)
 (514) 873-7790 ou sans frais 1-800-463-4732
 de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi

On peut y obtenir la liste des lots touchés par le projet.

Dici le 20 décembre 1992, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., c. Q-2, r. 9) adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).


Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **72163464**

Simon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

Plus de **3 500 points** offerts cette semaine dans **LES SOLEIL**

CLUB Multi points

Banque Royale



Roland Guay

La Banque Royale a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Roland Guay au poste de premier vice-président. Services de détail, Québec. A ce titre, monsieur Guay est responsable de la prestation des Services aux particuliers, des Centres PME et agricoles ainsi que du réseau de guichets automatiques de la Banque.

Natif de Lévis, M. Guay est entré à la Banque Royale en 1957. Il a d'abord oeuvré dans plusieurs succursales du Québec avant d'occuper les fonctions de vice-président, Services de détail pour l'Ouest du Québec. Nommé successivement vice-président, Rémunération et relations avec le personnel, puis vice-président du service Dépôts et services, Secteur détail, au Siège social, il y devient, en 1990, premier vice-président, Services aux particuliers.

La Banque Royale est un partenaire de premier plan du développement économique et social du Québec depuis plus d'un siècle. Elle y compte quelque 9 000 employés et y possède un actif de plus de 13 \$ milliards.

METTEZ DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN

LESOLEIL
 IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Séminaire gratuit sur la TVQ

Découvrez la simplicité et la performance des Systèmes Fortune 1000. Assistez gratuitement à une présentation donnée par nos conseillers.

Collaboration de: Gobeil, Villemure c.a.
 le lundi 16 novembre 1992 à 19 heures
 Pour réservation, communiquez avec Danielle Huot au **628-0538**

FORTUNE 1000

CLSC DES FRONTIÈRES MÉDECINS DEMANDÉS

Le CLSC des Frontières, localisé à Pohénégamook, est présentement à la recherche de médecins omnipraticiens pour compléter son équipe médicale de six médecins. Pohénégamook est situé à 60 kilomètres de Rivière-du-Loup et de Cabano, et à deux heures à peine de Québec. Pannopie d'activités offerte par la proximité d'un lac et d'une base de plein air. Population à desservir de 8 500 habitants, répartie sur territoire rural.

POSSIBILITÉS

- postes à temps plein ou à demi-temps;
- périodes de garde à l'urgence (à l'acte + forfaitaire).

ACTIVITÉS MÉDICALES

- consultation avec rendez-vous;
- urgence 24 / 7;
- unité d'observation;
- unité de soins prolongés de 25 lits;
- programme de prévention et santé communautaire;
- enseignement aux externes de médecine familiale;
- point de service à Rivière-Bleue (23 km);
- soutien diagnostique: laboratoire, radiologie, ecg, accueil et archives.

RÉMUNÉRATION

- à salaire horaire et à l'acte

INCITATIFS

- territoire désigné;
- rémunération majorée à 115%;
- possibilité de prime d'installation;
- ressourcement annuel 20 jours.

N.B. Tous les médecins intéressés à offrir des périodes de garde à l'urgence sont les bienvenus; il peut y avoir des possibilités d'organisation d'horaire, surtout pour les fins de semaine.

Les candidat(e)s sont priés de contacter Gratien Tardif, directeur général:
CLSC des Frontières
 1922, rue Saint-Vallier, Saint-Éleuthère
 Pohénégamook G0L 2T0 (418) 859-2450



Le maire de Lévis, M. Robert Guay, et MM. Léonard Garant, de Coulombe et Garant, Laurier Fredette, directeur pour l'Est du Québec, M. Serge Gravel, directeur du nouveau centre de Lévis, et le député Jean Garon, lors de la conférence de presse donnée hier pour annoncer les travaux.

Labatt construira un nouveau centre administratif de 1,5 million \$ à Lévis

LÉVIS — La Brasserie Labatt Ltée investira 1,5 million \$ pour la construction d'un nouveau centre administratif, à Lévis.

LE SOLEIL

Le nouvel agent distributeur du centre de Lévis, M. Serge Gravel, a indiqué hier en annonçant la

nouvelle que ce centre, le 36e à être implanté dans le cadre de la restructuration du réseau de vente, ouvrira ses portes en mars 93. La restructuration prévoit des centres administratifs et des centres de distribution afin d'offrir plus de souplesse et d'autonomie aux agents en région, a expliqué M. Gravel.

Le centre administratif de Lévis assurera la gestion de tous les aspects de la vente, de la prise de commandes, de la distribution et de l'administration des activités du territoire. L'établissement occupera une superficie de 26 600 pieds carrés dans le parc industriel Lauzon, à l'angle du boulevard de la Rive-Sud et de la rue

des Calfats. La construction du centre a été confiée à la firme Coulombe et Garant, de Montmagny.

M. Gravel sera appuyé par une équipe d'une quarantaine de personnes. A l'emploi de Labatt depuis 1976, M. Gravel était depuis 1984 directeur de secteur au sein de l'équipe Labatt de Québec.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Légère hausse du bénéfice des vins Andres

WINONA, Ont. (PC) — Les vins Andres Limitée a rapporté mardi, pour le semestre terminé le 30 septembre 1992, un bénéfice de 2124760\$, soit 0,47\$ par action, comparativement à un bénéfice de 2088132\$, soit 0,46\$ par action, au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Les ventes ont atteint, au cours du semestre, 28741346\$, au regard de ventes de 27728028\$ pour la période correspondante de 1991. C'était une amélioration de 3,7%.

L'augmentation des ventes de vins blancs et rouges et de la marge bénéficiaire a largement contribué à l'amélioration des résultats au cours du deuxième trimestre, a souligné Les vins Andres dans un communiqué. Au deuxième trimestre, le bénéfice a été de 1075662\$, ou 0,24\$ par action, comparativement à un bénéfice de 734191\$, ou 0,23\$ par action, pour la même période de 1991.

■ Pêche au large de Saint-Pierre: décision ministérielle annulée

RENNES (France) (AFP) - Le tribunal administratif de Rennes (ouest de la France) a annulé une décision du secrétariat d'Etat à la Mer, qui avait refusé en 1991 d'octroyer des licences de pêche au cabillaud au large de Saint-Pierre et Miquelon à quatre chalutiers malouins (de Saint-Malo) de la COMAPECHE, a-t-on appris mardi de source judiciaire. Le jugement fait suite à une requête de la Compagnie Malouine de Pêche (COMAPECHE), qui avait estimé que cette décision, portant sur la période du 1er janvier au 31 mars 1991, avait lésé ses intérêts dans la zone économique française située au large de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon.

■ Sinistre coûteux pour les assureurs

PARIS (AFP) - L'explosion qui a fait six morts et un blessé grave lundi à la raffinerie de la Mède (sud-est) est le sinistre industriel du siècle en France et le montant des dommages est supérieur à 250 millions \$, a indiqué mardi la Fédération française des compagnies d'assurances. Aucun sinistre de cette ampleur n'a été enregistré en France, depuis le début du siècle, a-t-on souligné de même source.

■ Les producteurs de cacao proposent d'abaisser les cours

GENEVE (AFP) - Les pays producteurs de cacao ont fait de nouvelles propositions de cours lors d'un comité informel lundi soir à Genève dans le cadre de la Conférence des Nations Unies pour le développement (CNUCED), a-t-on appris mardi dans les milieux de la conférence. Ils proposent désormais un prix moyen de 2116 dollars la tonne de cacao (contre 2333 dollars au début du mois), un prix plafond de 2.540 (contre 2798) et un prix plancher de 1693 dollars (contre 1865 dollars).

APPEL D'OFFRES

Projet: **FOYER BEAUSÉJOUR, ST-LOUIS-DU-HA! HA! AGRANDISSEMENTS ET TRANSFORMATIONS**

Le Foyer Beauséjour Inc., propriétaire, demande des soumissions pour des travaux d'agrandissements et de transformations au Foyer Beauséjour, de St-Louis-du-Ha! Ha!

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de:

CLAUDE VILLEMURE, architecte
10, de la Conz
Rivière-du-Loup (Québec)
G0R 1J2 862-7653

contre un chèque visé non remboursable de 50,00\$ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi à quarante-sept mille dollars (47 000,00\$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de vingt-trois mille cinq cents dollars (23 500,00\$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec et du Canada dont la valeur nominale est de vingt-trois mille cinq cents dollars (23 500,00\$).

Les soumissions seront reçues à:

FOYER BEAUSÉJOUR
25, rue St-Philippe
St-Louis-du-Ha! Ha! (Québec)
G0L 3S0

jusqu'à 15:00 hres. heure locale en vigueur, jeudi le 3 décembre 1992, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

RÉGIS BOSSE
Directeur général

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

NSB.21774.A

pour 14 h, heure de Montréal

le mardi 1^{er} décembre 1992

Institut de Recherche d'Hydro-Québec

Varenes

CONTRAT DE SERVICES D'ENTRETIEN

PAYSAGER

VISITE DES LIEUX OBLIGATOIRE LE 24

NOVEMBRE 1992

Après cette date, aucun document ni

renseignement ne sera fourni

Admissibilité:

Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:

20 000 \$

Prix du document:

25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté

ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à

12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC

APPROVISIONNEMENT ET SERVICES

Direction Services administratifs

Service Approvisionnement et Services

75, boul. René-Lévesque ouest, 15^e étage

Montréal (Québec) H2Z 1A4

Pour renseignements: (514) 289-2525

Le montant de 25 \$ est NON

REMBOURSABLE et doit être payé sous

forme de CHÉQUE ou de MANDAT à l'ordre

d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous

forme de chèque visé, de lettre de crédit

irrévocable, de cautionnement fourni par une

compagnie d'assurance ou d'obligations au

porteur.

Seules les personnes physiques ou morales

qui ont obtenu le document d'appel d'offres

directement du bureau mentionné plus haut

sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son

numéro de téléphone, de télex et/ou de

télécopieur lors de sa demande de document

d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter

toute soumission.

Le chef de service,

Approvisionnement et Services

Pierre Paul Roy

LIQUIDATION

Chez Eaton, nous vous offrons des tapis à prix de liquidation qu'il ne faut pas manquer!

Superbes tapis en fin de série, dont certains noués à la main, tous à très bas prix

38⁹⁹ à 479⁰⁰ ch.

Choix de modèles traditionnels, contemporains ou classiques de Belgique, d'Italie et d'Espagne. Confection en laine de qualité ou en douces fibres synthétiques. Gamme de couleurs allant des teintes de bijoux aux tons pastel. Choix de formats de 60 x 120 cm (2 x 4 pi) à 250 x 340 cm (8 pi 2 po x 11 pi 2 po). Choix incomplet de couleurs ou de motifs dans certains formats. Ne tardez pas pour profiter de la meilleure sélection.

Rayon des tapis, 372.

Achats en personne seulement.

Les magasins Eaton à Ste-Foy et aux Galeries de la Capitale sont maintenant ouverts tous les mercredis jusqu'à 21 heures.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

L'ÉCONOMIE

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

■ Vague de ventes informatiques

Wall Street a reculé hier, une vague de ventes informatiques pesant sur la grande bourse durant la dernière demi-heure d'échanges, à l'issue d'une séance très active et irrégulière. Elle avait débuté en hausse, soutenue par l'annonce d'une modeste hausse de l'indice des prix de gros en octobre aux États-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3225,47, en baisse de 15,40 points (-0,48%). Le volume des transactions a été très élevé avec quelque 221 millions de titres échangés.

La valeur des titres était à la baisse dans une session modérée à la Bourse de Montréal. L'indice du portefeuille a perdu 8,97 points pour clôturer à 1731,83.

Un total de 5 896 987 actions ont été échangées, comparativement à 8 206 638 actions, lundi. La valeur de ces transactions a été de 59,8 millions de dollars.

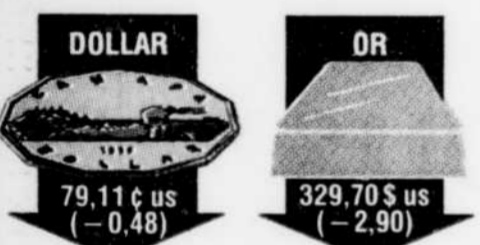
L'indice des banques a chuté de 10,77 à 2075,02, celui des minières de 36,58 à 1686,44, celui des industries de 5,53 à 1418,24, celui des services de 6,16 à 1739,33 et celui des forestières de 6,08 à 2191,16, tandis que l'indice des pétrolières a augmenté de 1,99 à 1209,48.

L'industrie la plus active a été la Banque Royale, en baisse de 1/8 à 23\$ avec 229 448 actions transigées.

À Toronto, dans l'ensemble, les titres étaient à la baisse. L'indice composite TSE 300 a perdu 16,56 points à 3277,20. Le volume était de 40,6 millions d'actions transigées, comparativement à 33,4 millions, lundi.

La firme Handy and Harman cotait l'argent à 4,628\$ l'once (148,78\$ le kg), mardi. La cote de lundi était de 4,885\$ l'once, (157,06\$ le kg).

LES INDICES



NOUVELLES BRÈVES

■ Croissance de 2% au maximum en 1993, selon l'OCDE

PARIS (AFP) — La croissance dans les 24 pays industrialisés de l'OCDE ne devrait guère dépasser 2% l'an prochain et il est par conséquent «essentiel de conclure» rapidement les négociations commerciales du GATT pour «restaurer la confiance», a déclaré mardi un responsable de l'OCDE. «Un élément clé maintenant est le retour de la confiance», plusieurs pays de l'OCDE, dont l'Allemagne, disposant désormais d'un peu de marge de manoeuvre sur le plan budgétaire pour accompagner la reprise de l'activité économique, a souligné M. Bernhard Molitor, vice-président du Comité de politique économique de l'OCDE.

Le rythme de la reprise tout au long de cette année a été décevant, au point que la croissance moyenne dans la zone OCDE ne devrait atteindre que 1,5% environ en 1992, a-t-il ajouté à l'issue de deux jours de travaux de ce comité. L'OCDE tablait précédemment sur une croissance de 3% l'an prochain et de 1,8% pour 1992. Mais le secrétariat de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a révélé que la croissance pour 1992 aura été notablement moindre que celle qu'il avait prévue.

Il attend maintenant une croissance pour la zone de seulement 2% environ en 1993, un retour au chiffre de 3% qui était espéré auparavant ne se manifestant pas avant 1994. La conclusion de l'Uruguay Round est essentielle, a ajouté M. Molitor.

■ Téléglobe émettra des débetures pour 125 millions \$

MONTREAL (PC) — Téléglobe Canada Inc. a annoncé mardi qu'elle s'appropriait à lancer un appel à la souscription publique dans toutes les provinces du pays, en vue d'une émission de 125 millions\$ de débetures non garanties. Ces débetures porteront un coupon d'intérêt de 8,85% et arriveront à maturité dans 10 ans. «La Société canadienne d'évaluation du crédit (CBRS) et le Dominion Bond Rating Service ont confirmé que la cote de crédit des titres proposés sera A (élevé)», a indiqué Téléglobe Canada dans un communiqué.

Un syndicat, co-dirigé par Valeurs Mobilières RBC Dominion Inc. et Nesbitt Thompson Ltée, sera preneur ferme de l'émission et verra à sa mise en marché.

Téléglobe Canada Inc. est une filiale de Téléglobe Inc.

Les tarifs d'Hydro ne dépasseront pas le taux d'inflation d'ici l'an 2000

MONTREAL — Hydro-Québec s'engage à maintenir d'ici l'an 2000 les hausses de ses tarifs d'électricité au niveau de l'inflation, malgré des investissements évalués à 53 milliards \$ au cours des dix prochaines années.

textes de FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

C'est ce qui ressort du plan de développement d'Hydro-Québec 1993-95, rendu public hier, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal; un plan qui doit encore recevoir l'approbation du gouvernement du Québec.

Hydro-Québec a aussi l'intention d'implanter graduellement un mode de tarification saisonnier pour les secteurs industriel et résidentiel au cours des années à venir.

La nouvelle politique de hausse tarifaire égale à l'inflation «n'exclut pas des dépassements occasionnels. Ainsi, les années où les équipements de production seraient mis en service, les augmentations de tarif pourraient dépasser l'inflation; cette situation serait compensée par des hausses inférieures à l'inflation durant les périodes favorables», peut-on lire dans le document déposé par la société d'Etat.

Le président d'Hydro-Québec, Richard Drouin, a assuré hier que sa société serait en mesure de respecter cet engagement même si l'inflation est actuellement inférieure à 2%.

Hydro-Québec prévoit un taux d'inflation moyen annuel de 3,5% d'ici l'an 2000.

Dans un communiqué de presse émis plus tard en journée hier, Hydro-Québec a tenu à préciser que cet engagement «devra être interprété à la lumière de certains facteurs qu'elle ne contrôle pas, tels le niveau des taxes et redevances qu'elle paye au gouvernement ou le niveau des taux d'intérêt».

Pour arriver à limiter ses hausses de tarif, Hydro-Québec entend exercer un contrôle serré de ses dépenses, notamment en mettant de l'avant un programme d'augmentation de productivité de 20% d'ici l'an 2000.

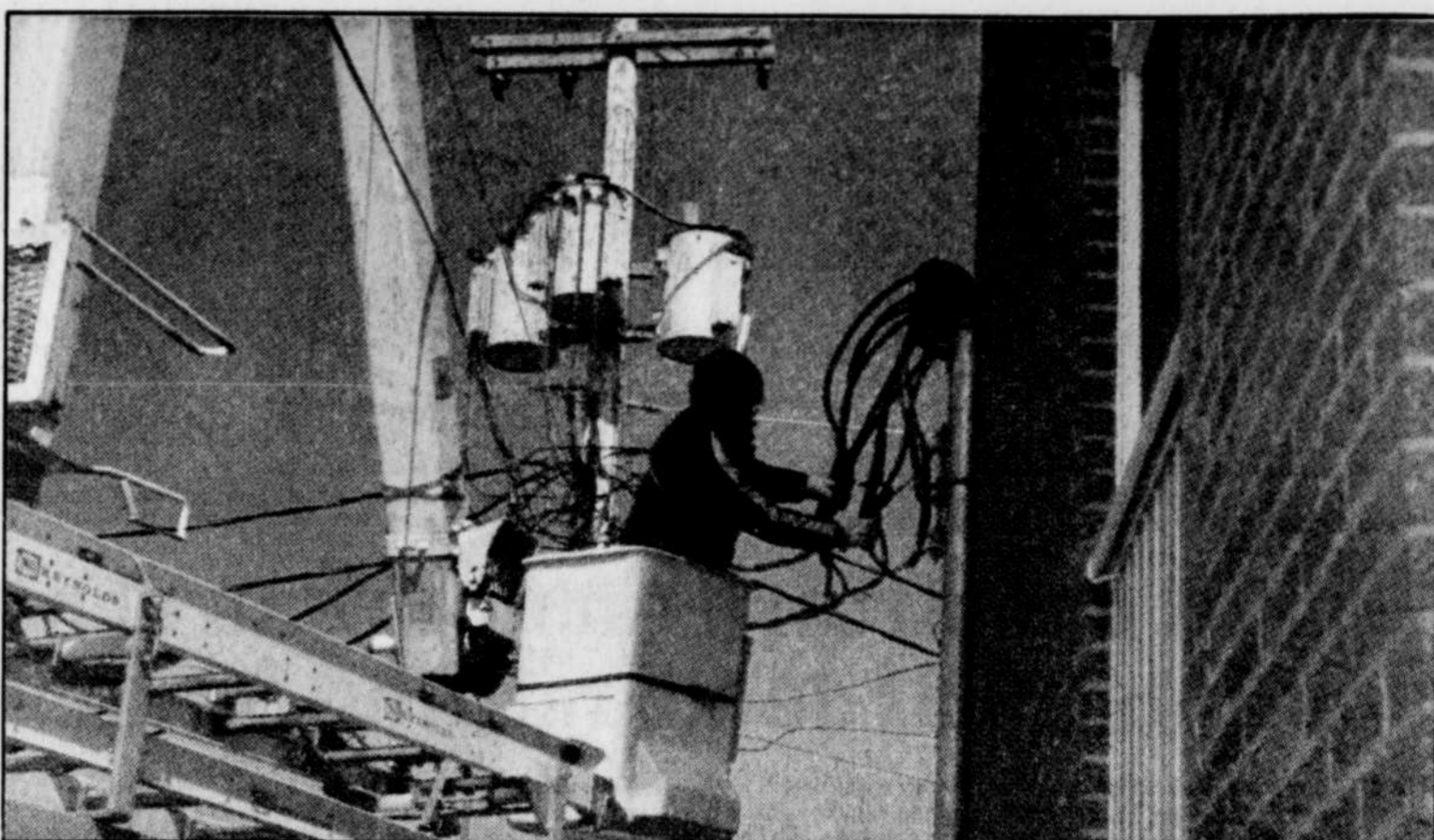
Richard Drouin a fait savoir que ce programme pourrait se traduire par un gel de l'embauche, mais qu'il ne devrait pas donner lieu à des réductions massives de personnel.

«La réforme du processus de travail s'appuie sur des stratégies de gestion favorisant la mobilité des ressources humaines entre les domaines d'activité en décroissance, telles les activités de soutien, et les domaines en croissance, principalement associés à la fourniture directe de produits et de services à la clientèle», relate le Plan de développement d'Hydro-Québec.

Fonds de stabilisation

Afin de l'aider à maintenir ses hausses de tarif au niveau de l'inflation, Hydro-Québec entend mettre sur pied un fonds de stabilisation pour se protéger des fluctuations de l'hydraulicité (niveau des réservoirs des centrales hydroélectriques).

«(...) les revenus tirés des ventes d'énergie excédentaire durant les cycles de forte hydraulicité pourraient servir au financement des moyens de production exceptionnels requis pendant les périodes de



Hydro-Québec entend implanter graduellement un mode de tarification saisonnier pour les secteurs industriel et résidentiel au cours des années à venir.

faible hydraulicité», avance la société d'Etat.

La volonté d'Hydro-Québec d'aligner ses augmentations de tarif sur l'inflation aura par contre un effet négatif temporaire sur ses ratios financiers.

La norme généralement admise de 25% pour le taux de

capitalisation de l'entreprise, et celle ayant trait au maintien d'un rendement global au moins égal au coût de la dette ne pourront pas être respectées pendant quelques années.

«(...) ces deux critères seront toutefois rétablis une fois passée la période de mise en

service des équipements en construction et grâce à l'atteinte des objectifs à long terme concernant les gains de productivité», rapporte le Plan de développement d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec souhaite par ailleurs introduire, selon un échéancier qui reste encore à

définir, un mode de tarification saisonnier.

«Hydro-Québec propose de refondre graduellement la structure tarifaire et de donner un signal de prix plus fidèle en introduisant des tarifs qui varieront selon les saisons», relate le plan de développement de la société d'Etat.

La société d'Etat entend signer de nouveaux contrats d'exportation

MONTREAL (PC) — Hydro-Québec entend signer de nouveaux contrats d'exportation d'électricité au cours des prochaines années, malgré les protestations que suscite cette politique.

Le président d'Hydro-Québec, Richard Drouin, a de nouveau déclaré hier à Montréal, lors d'une conférence de presse visant à rendre public le plan de développement de la société d'Etat 1993-95, que les ventes additionnelles qui découleraient de ces contrats entraîneraient tout au plus un dévancement des projets de construction de nouveaux barrages déjà sur la table, tel celui de Grande-Baleine.

Par ailleurs, Hydro-Québec souhaite voir limiter dans l'avenir l'implantation au Québec de nouvelles usines à forte consommation d'électricité, comme les alumineries, au profit d'entreprises de transformation moins énergivores.

«Nous recommandons de favoriser le développement des exportations, en raison de leur rentabilité économique pour le Québec et aussi parce qu'elles nous procurent des revenus qui nous aident à aligner nos hausses tarifaires sur l'inflation», fait état le Plan de développement d'Hydro-Québec, qui doit recevoir l'approbation du gouvernement du Québec.

La société d'Etat prévoit exporter de plus petites quantités d'énergie d'ici l'an 2000, et de plus grandes ensuite selon «l'évolution des besoins des ré-

Plan de développement d'Hydro-Québec 1993-95		
L'évolution des besoins globaux de puissance selon le scénario moyen (en mégawatts)		
PROJETS	DATE DE MISE EN SERVICE (la plus hâtive)	PUISSANCE (MW)
Centrales de base		
Laforge-2	1996	290
Eastmain-1	1998	465
Haut-Saint-Maurice	2000	615
Sainte-Marguerite	2001	820
Ashuapmushuan	2003	730
Grande-Baleine	2001-2002	3210
En réserve		
NBR	à compter de 2007	8350
Centrales d'appoint		
Kipawa et Mercier	2001	190
En réserve		
Autres centrales dont: La Sarcelle, Boyd et Sakami	vers 2000	500 à 600

Source: Hydro-Québec

Fabienne Sallin - (PC)

seaux voisins et des possibilités de développement de notre parc de centrales hydroélectriques».

Hydro-Québec promet que les recettes de ses exportations n'excèderont jamais 10% de ses ventes régulières, et qu'aucun dévancement de projet ne serait réalisé sans la signature d'un contrat ferme.

La société d'Etat a vu l'an dernier un important contrat d'électricité de 17 milliards\$ lui échapper avec l'Etat de New York.

Ce contrat nécessitait la mise en service de Grande-Baleine avant la fin du siècle, et sa mise en construction dès cette année.

Hydro-Québec veut d'autre part mettre un frein à l'implantation de nouvelles alumineries

au Québec, pour favoriser plutôt l'établissement d'entreprises moins consommatrices d'énergie.

Ce type d'entreprises devrait «contribuer au raffermissement des grappes industrielles ou à la fabrication de nouveaux produits au Québec», peut-on lire dans le Plan de développement d'Hydro-Québec.

On veut aussi que ces entreprises soient efficaces au plan énergétique et favorisent la transformation de produits au Québec.

La société d'Etat souhaiterait ainsi limiter à 180 MW (mégawatts) annuellement la nouvelle demande d'électricité en provenance du secteur industriel.

Au sujet des contrats à parta-ge de risque, dont plusieurs ont été signés avec des alumineries,

le président d'Hydro-Québec, Richard Drouin, a indiqué hier que le moratoire sur ce type d'ententes était maintenu, mais que cela n'excluait pas dans l'avenir qu'il soit levé.

«On évaluera projet par projet. Il faudra regarder le rendement global de l'entreprise», a souligné M. Drouin, qui refuse de parler de critères précis qui pourraient être inclus éventuellement dans ces contrats.

Ces critères, a-t-on suggéré, pourraient être liés à l'efficacité énergétique des entreprises concernées, et à leur type de production (celui de la transformation serait privilégié).

Le plan de développement d'Hydro-Québec confirme d'autre part que la société d'Etat évalue toujours l'hydroélectricité comme le meilleur mode de production d'énergie électrique.

Pour faire face aux besoins futurs, Hydro-Québec envisage donc de mettre de l'avant un ensemble de projets de construction de centrales hydroélectriques, auxquels pourra s'ajouter une filière d'appoint d'électricité produite à partir de gaz naturel (cogénération).

La société d'Etat prévoit que la demande va s'accroître en moyenne de 2,2% annuellement d'ici l'an 2010.

Déjà, les travaux de construction de la centrale Laforge-2 ont débuté cet automne.

Une fois complétée, elle génèrera une puissance de 290 MW.

Hydro-Québec veut aussi mettre en service entre 1996 et l'an 2000, les centrales Eastmain-1 et Haut-St-Maurice, qui produiront au total 1080 MW.

100 employés mis à pied au Toronto Star

TORONTO (PC) — Le quotidien Toronto Star prévoit mettre à pied 100 personnes, dont la moitié travaille dans la salle des nouvelles.

« Ces mises à pied sont nécessaires à cause de la récession qui s'intensifie et de la situation financière difficile dans laquelle se trouve le Star », a déclaré, mardi, le rédacteur en chef du plus grand quotidien au Canada, M. John Honderich.

Avant d'aller de l'avant avec cette décision, la direction du journal serait disposée à discuter avec les employés de possibles concessions de leur part, afin de sauver des emplois dans la salle des nouvelles. Le Toronto Star a besoin de diminuer de 2,5 millions \$ les salaires de ses employés.

« Nous sommes prêts à écouter mais le climat économique demande que toutes les propositions syndicales soient déposées avant la fin de l'année », précise M. Honderich dans une lettre envoyée aux employés.

Cette décision arrive moins de 48 heures après l'annonce de la vente de 23% des actions que détient le Star dans Southam, la plus grande chaîne de

journaux au Canada, à la société Hollinger, contrôlée par le magnat de la presse Conrad Black.

La chaîne de journaux Southam possède 18 quotidiens au Canada, dont The Gazette, à Montréal, le Vancouver Sun et le Ottawa Citizen.

Cette transaction de 259 millions \$ permettra au Star de payer une partie de sa dette de 440 millions \$ et de réduire les paiements de son prêt al-

loués pour la construction de nouvelles presses au nord de Toronto.

Le Toronto Star a été durement touché par la récession et la grève déclenchée par ses employés au début de l'année et qui a duré un mois. Les revenus provenant de la publicité ont donc considérablement diminué. Depuis le début de l'année, le journal a enregistré un manque à gagner de quelque 12 millions \$.